
PANDÉMIE DE CORONAVIRUS (COVID-19)
MISE À JOUR – VENDREDI 27 MARS À 15 H

Granby, le 27 mars 2020, 15 h – La Ville de Granby, qui est toujours en mode veille, tient à informer sa population des derniers développements de son plan d'action dans le cadre de la pandémie du Coronavirus.

À la suite des recommandations du gouvernement du Québec et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la Ville applique de nouvelles mesures afin d'assurer la santé et la sécurité de sa communauté. Ces mesures sont en lien avec la stratégie nationale qui vise à freiner la propagation du virus, en plus de limiter sa croissance, en favorisant l'isolement et en empêchant le regroupement de citoyennes et de citoyens.

Dans l'esprit des directives du premier ministre du Québec, François Legault, la Ville réduit donc son personnel et annonce la mise à pied temporaire et sans solde d'une partie de ses employées et employés permanents non requis pour assurer son plan de maintien des services essentiels.

Cette mesure exceptionnelle, qui s'appliquera à compter du 3 avril, implique la mise à pied de 62 membres du personnel permanent. Cette mesure s'ajoute aux mises à pied précédentes de 137 membres du personnel, tout statut confondu. Dès qu'elle anticipera la reprise normale de ses activités, la Ville rappellera ses employées et employés selon le service concerné et en fonction des besoins de la population.

Rappelons que les édifices municipaux sont fermés à la population depuis le 16 mars dernier.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site granby.ca/coronavirus pour connaître tous les changements pouvant survenir, les mesures fiscales mises en place sans compter un accès à des conseils et plus encore.

Granby à l'écoute

Depuis ce matin, la Ville offre un nouveau service à sa population : une ligne d'écoute qui est en fonction 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h. Ainsi, entre 9 h et 13 h aujourd'hui, la Ville recense une douzaine d'appels en provenance du public vers nos téléphonistes.

Cette ligne d'écoute, le 450 361-6111, a pour objectif de répondre aux questions des Granbyennes et des Granbyens, mais aussi de les soutenir, de les informer sur les services mis à leur disposition et de briser l'isolement.

Le personnel attiré à ce nouveau service **Granby à l'écoute** téléphone de façon aléatoire à des citoyennes et des citoyens afin de se renseigner sur leur situation, de s'assurer qu'ils vont bien.

Relations médiatiques

Indiquons que la Ville communiquera uniquement avec les médias par l'entremise des points de presse et des entrevues quotidiennes à la radio M-105. Pour toute demande médiatique supplémentaire, communiquez avec l'agente et l'agent à la prévention et aux relations publiques et communautaires, madame Caroline Garand ou monsieur Marc Farand, au **450 361-6101** ou par message électronique à communication@granby.ca.

(30)

Source : Michel Pinault, OMA
Directeur général
Ville de Granby
450 776-8232